

Le casino (encore) à l'ordre du jour du dernier conseil municipal lundi

Dernière réunion de la mandature lundi matin, à partir de 8 h en salle du conseil municipal. Une ultime concertation pour les élus 2008-2014 qui ne sera pas une simple formalité puisque certes il sera question d'expédier les affaires courantes... mais pas seulement : les élus auront à émettre à nouveau un avis (que l'on espère) définitif et favorable à la conception, la réalisation d'un casino ainsi qu'à la pratique des jeux sur la commune en vue d'un dossier de demande d'autorisation de jeux. Sur ce point, la municipalité n'a donc pas perdu de temps pour donner suite à la demande formulée par le délégataire (le groupe Joa Ndlr). Ces mesures font suite à la décision du Tribunal administratif de Toulon qui, le 6 février dernier, a décidé d'annuler l'arrêté du 26 mars 2012 (autorisant

l'ouverture d'un casino de jeux) à effet du 1^{er} novembre prochain.

À l'ordre du jour, également, le rapport annuel sur l'état et l'évolution de la dette devrait donner lieu à quelques « joutes » oratoires et autres commentaires de circonstances.

Une voie Stéphane-Hessel

On parlera également de l'hommage public à Stéphane Hessel puisque les élus se prononceront sur la dénomination d'une voie à son nom au cœur de Berthe.

En matière de voirie, seront abordées les demandes de subventions auprès du conseil général pour des travaux de réfection du boulevard Stalingrad, auprès de Toulon Provence Méditerranée pour la création de voies d'accès et l'aménagement de parkings aux

abords du crématorium de Camp Laurent.

Camp Laurent est aussi inscrit au chapitre urbanisme avec l'autorisation de dépôt de permis de construire pour l'aménagement du cimetière avec la création d'un columbarium, d'un jardin du souvenir, d'un carré des anges. Carré israélite, musulman ainsi que des bâtiments administratifs font aussi partie du projet.

On parlera sans doute aussi des personnels municipaux puisque des créations d'emplois permanents font également partie de l'ordre du jour,

Un espace socio-éducatif et sportif

Au chapitre culture, il sera question du renouvellement de l'opération « Les portes du temps » en partenariat avec les Francas du Var, opération qui se déroulent l'été mais également les

mercredis pendant l'année scolaire.

Au chapitre attribution de marchés, il sera question du projet de création d'un espace socio-éducatif et sportif sur le quartier Berthe.

Au chapitre urbanisme, les élus se prononceront sur la vente du studio du Bali, propriété de la ville. Une première offre avait été enregistrée par le conseil municipal en mars 2013 mais la vente n'avait finalement pas eu lieu. Le bien a trouvé un nouvel acquéreur. Il s'agira pour le conseil de valider cette nouvelle offre. Seront également à l'ordre du jour des régularisations foncières.

Enfin, les élus se prononceront dans le cadre de l'appel à projets, sur la candidature pour l'installation d'une exploitation maraîchère biologique sur le domaine de Fabregas.